

nos
GÉANTS



**CALIXA
LAVALLÉE**

(1842-1891)

OI-1 : Situer dans le temps et dans l'espace

Calixa Lavallée (baptisé Callixte) est né le 28 décembre 1842 à Verchères, au Bas-Canada, et est décédé le 21 janvier 1891 à Boston.

Sur la carte suivante, encerclez les villes de Verchères et de Boston.



Source : Carte du Haut-Canada, Les Éditions CEC

OI-2 : Établir des faits

Question 2

Calixa Lavallée est le compositeur de l'hymne national du Canada.

À l'aide des documents suivants, relevez un intérêt commun qu'il partageait avec plusieurs membres de sa famille.

Document 1

Calixa Lavallée vient d'une famille dans laquelle la musique occupe une place importante. Son père, le forgeron violoneux Augustin Lavallée (1816-1903), a pratiqué également les métiers d'harmoniste, de facteur d'orgue, de chef de fanfare et de luthier.

(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

Document 2

En 1852, il fonde sa propre maison de musique spécialisée dans la réparation d'instruments.

(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

Document 3

Calixa Lavallée avait aussi un frère prénommé Charles, également musicien, luthier, importateur d'instruments de musique et directeur d'harmonie militaire.

(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

Document 4

Sa sœur Cordélia était également une pianiste douée.

Un autre frère, Joseph, serait devenu tromboniste aux États-Unis.

(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

→ Réponses

Plusieurs membres de la famille de Calixa Lavallée s'intéressaient à la musique :

- Son père, le forgeron violoneux Augustin Lavallée, a pratiqué les métiers d'harmoniste, de facteur d'orgue, de chef de fanfare et de luthier;
- Calixa a fondé en 1852 sa maison de musique spécialisée dans la réparation d'instruments;
- Un de ses frères, Charles, a été musicien, luthier, importateur d'instruments de musique et directeur d'harmonie militaire;
- Sa sœur Cordélia était également une pianiste douée;
- Un autre frère, Joseph, serait devenu tromboniste aux États-Unis.

OI-3 : Déterminer des causes et des conséquences

Question 3

À quatre reprises au moins, Calixa Lavallée quittera sa terre natale et passera quelques années à l'étranger : en France de 1873 à 1875, et aux États-Unis de 1859 à 1863, de 1866 à 1873 et de 1881 à 1891.

Pour chacun des documents ci-dessous, indiquez dans le tableau qui suit la cause de ces séjours à l'étranger, la durée et l'endroit précis.

Document 1

Peu après la création du Ô Canada, Lavallée quitte le Québec pour toujours. Il a l'impression que l'engouement pour l'hymne national s'est rapidement évaporé et il n'en tire aucun bénéfice. Amer, il part en 1881 pour Boston, où il finira sa vie. Il y décédera 10 ans plus tard.
(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

Document 2

Lavallée part soudainement pour les États-Unis au cœur de l'été 1859, après ses deux premiers récitals solos, peut-être attiré par la vie vagabonde des troupes musicales itinérantes américaines dont il assiste aux spectacles.
(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

Document 3

Durant ce retour au Québec, le boucher Léon Derome continue de lui apporter un soutien indéfectible. Il accumule ainsi un fonds qui lui permet d'envoyer Lavallée à Paris de 1873 à 1875. Le musicien y recevra une éducation musicale parmi les plus pointues au monde. Il apprendra le piano avec Antoine-François Marmontel, également professeur de Georges Bizet, de Vincent d'Indy et de Claude Debussy.
(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

Document 4

Retour dans le New Orleans Brass Band au tournant de 1865-1866 : il retrouve son emploi de directeur musical dans la troupe de minstrels. Le 21 décembre 1867, il épouse Joséphine Gentilly, une Canadienne française de Nouvelle-Angleterre. Suivra une période chaotique, marquée par la naissance de plusieurs enfants, l'abandon de la troupe de minstrels et de nombreux allers-retours entre le Québec et les États-Unis.
(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

OI-3 : Déterminer des causes et des conséquences - Réponses

→ Réponses

| Document # | Cause du séjour à l'étranger, durée et endroit |
|------------|---|
| 1 | Cause : Lavallée a l'impression que l'engouement pour l'hymne national Ô Canada s'est rapidement évaporé et il n'en tire aucun bénéfice. Durée : de 1881 à 1891. Endroit : Boston, aux États-Unis. |
| 2 | Cause : Lavallée quitte soudainement pour les États-Unis au cœur de l'été 1859, après ses deux premiers récitals solos, sans qu'on connaisse la cause exacte de ce départ. Durée : de 1859 à 1863. Endroit : États-Unis. |
| 3 | Cause : Le boucher Derome accumule un fonds qui lui permet d'envoyer Lavallée à Paris, où il recevra une éducation musicale parmi les plus pointues au monde. Durée : de 1873 à 1875. Endroit : Paris, en France. |
| 4 | Cause : Retour dans le New Orleans Brass Band au tournant de 1865-1866. Il retrouve son emploi de directeur musical dans la troupe de minstrels. Le 21 décembre 1867, il épouse Joséphine Gentilly, une Canadienne française de Nouvelle-Angleterre. Durée : de 1866-1873. Endroit : États-Unis. |

OI-4 : Mettre en relation des faits

Question 4

Les documents suivants présentent des événements de la vie musicale de Calixa Lavallée et précisent le moment où ils sont survenus.

Dans le tableau, inscrivez le numéro du document correspondant au moment mentionné.

Document 1

En février 1859, il donne un premier récital au théâtre Royal, pendant un intermède du concert des Amateurs canadiens. Le journal *La Minerve* en parle en termes élogieux.

Le public aurait demandé plusieurs rappels au jeune pianiste.

(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

Document 2

De 1866 à 1873, il retourne dans le New Orleans Brass Band. Il retrouve son emploi de directeur musical dans la troupe de *minstrels*. Tout en faisant partie du groupe, il profite des passages occasionnels au Canada pour se produire en solo comme pianiste et compositeur classique.

(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

Document 3

Lavallée abandonne la vie de tournée des *minstrel* shows américains. Il rentre à Montréal en décembre 1863 pour tenter sa chance comme artiste classique. Il retrouve la notoriété rapidement et enchaîne les concerts avec succès, souvent au profit de causes charitables. Il devient en outre professeur de musique et critique musical.

(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

→ Réponses

| Moment où est survenu l'événement présenté dans le document | Document # |
|---|------------|
| Au retour de son premier séjour aux États-Unis. | 3 |
| Avant l'âge de 20 ans. | 1 |
| Lors de son deuxième séjour aux États-Unis. | 2 |

OI-5 : Déterminer des changements et des continuités

Question 5

Les documents suivants révèlent au moins deux traits de la personnalité de Calixa Lavallée. Lesquels? Justifiez votre réponse.

Document 1

Peu après la création du *Ô Canada*, en 1880, Lavallée quitte le Québec pour toujours. Il a l'impression que l'engouement pour l'hymne national s'est rapidement évaporé et il n'en tire aucun bénéfice. Amer, il part en 1881 pour Boston, où il finira sa vie. Il y décédera 10 ans plus tard.
(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

Document 2

À son retour de Paris, en 1875, il tente de convaincre le gouvernement du Québec de fonder un conservatoire national de musique, sans succès. Ce refus compte pour beaucoup dans la désillusion croissante qui l'habitera au fil des ans relativement aux perspectives de la culture musicale au Canada français.
(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

Document 3

Lavallée s'était déjà distingué et avait acquis une grande notoriété en 1878, alors qu'il avait reçu du gouvernement du Québec le mandat de composer et de faire exécuter une cantate à l'occasion de l'arrivée à Québec du gouverneur général. L'événement avait été un succès, mais le gouvernement avait refusé de rembourser les 400 \$ de frais encourus, laissant Lavallée amer, le plongeant dans la gêne financière.
(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

→ Réponses

L'amertume et la désillusion semblent avoir fait partie de la vie de Lavallée.

- À son retour de Paris, en 1875, il tente de convaincre le gouvernement du Québec de fonder un conservatoire national de musique, sans succès. Ce refus comptera pour beaucoup dans la désillusion croissante qui va l'habiter au fil des ans relativement aux perspectives de la culture musicale au Canada français (document 2).
- En 1878, il est mandaté par le gouvernement du Québec pour composer et faire exécuter une cantate à l'occasion de l'arrivée à Québec du gouverneur général. L'événement est un succès, mais le gouvernement refuse de rembourser les 400 \$ de frais encourus, laissant Lavallée amer, le plongeant dans la gêne financière (document 3).
- En 1881, il part pour Boston, amer, ayant l'impression que l'engouement pour l'hymne national s'est rapidement évaporé et n'en tirant aucun bénéfice (document 1).

OI-6 : Dégager des différences et des similitudes

Question 6

Les circonstances entourant la création de l'Ô Canada ont longtemps fait l'objet de versions contradictoires.

Dans le tableau suivant, indiquez les deux thèses différentes présentées par les documents ci-dessous.

Document 1

L'historiographie traditionnelle a longtemps défendu la thèse voulant que ce fut une commande du lieutenant-gouverneur du Québec Théodore Robitaille, qui aurait « ordonné gentiment » à Lavallée de composer une musique sur un poème déjà rédigé par le juge Routhier.
(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

Document 2

L'historiographie récente tend à montrer qu'il s'agit d'une décision collective du journaliste et musicien Ernest Gagnon, de Lavallée et du juge Adolphe-Basile Routhier. L'échéance du projet se rapprochant, ils auraient décidé de s'occuper eux-mêmes de la création de l'hymne à partir de mars 1880.
Lavallée a d'abord composé la musique, puis Routhier a composé les vers.
(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

→ Réponses

| Document # | Thèse présentée |
|------------|---|
| 1 | Ce fut une commande du lieutenant-gouverneur du Québec Théodore Robitaille, qui aurait « ordonné gentiment » à Lavallée de composer une musique sur un poème déjà rédigé par le juge Routhier. |
| 2 | Il s'agit d'une décision collective du journaliste et musicien Ernest Gagnon, de Lavallée et du juge Adolphe-Basile Routhier. |

OI-7 : Établir des liens de causalité

Question 7

La création du *Ô Canada* s'inscrit dans un contexte de forte montée du nationalisme canadien-anglais. L'année 1880 voit apparaître deux hymnes nationaux au Canada anglais : le *Maple Leaf Forever* d'Alexander Muir, et le *Dominion Hymn* d'Arthur Sullivan. Il n'y avait pas d'hymne national en français.

Les documents suivants montrent les étapes de la création du *Ô Canada*. Placez-les en ordre chronologique et expliquez brièvement la création de l'hymne.

Document 1

Gagnon, Lavallée et Routhier décident de s'occuper eux-mêmes de la création de l'hymne, à partir de mars 1880. Ce n'est qu'après cette étape que le trio convainc le lieutenant-gouverneur de le mandater formellement à cet effet, afin de ne pas contrarier les autres membres du comité organisateur.
(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

Document 2

Le rôle de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) était alors primordial dans l'affirmation du nationalisme canadien-français. Inspirée par le succès de la Convention nationale des Canadiens français de 1874 tenue à Montréal, la SSJB de Québec veut rééditer l'événement à Québec, en 1880. Il n'y a alors pas d'hymne national en français.
(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

Document 3

Le *Ô Canada* est composé et achevé dans les premières semaines d'avril 1880 chez Calixa Lavallée, au 22, rue Couillard, à Québec. Une plaque commémorative est aujourd'hui fixée au bâtiment.
(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

Document 4

Les organisateurs de l'événement de 1880 créent un comité de 23 membres chargé de la programmation musicale de l'événement, où siègent notamment Calixa Lavallée, le journaliste et musicien Ernest Gagnon et le juge Adolphe-Basile Routhier. Inefficace, le comité ne parvient pas à se décider sur la marche à suivre.
(Mathieu Trépanier, *Nos géants : Calixa Lavallée*, dossier documentaire, FLG, 2020.)

OI-7 : Établir des liens de causalité - Réponses

→ Réponses

Les documents en ordre chronologique : 2, 4, 1 et 3.

Explication de la création du Ô Canada :

- Inspirée par le succès de la Convention nationale des Canadiens français de 1874 tenue à Montréal, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec veut rééditer l'événement à Québec, en 1880. Il faut un hymne national en français.
- Un comité est créé, mais ne parvient pas à se décider sur la marche à suivre.
- Trois membres dudit comité – Calixa Lavallée, le journaliste et musicien Ernest Gagnon et le juge Adolphe-Basile Routhier – décident de s'occuper eux-mêmes de la création de l'hymne, à partir de mars 1880.
- Le Ô Canada est composé et achevé dans les premières semaines d'avril 1880 chez Calixa Lavallée, au 22, rue Couillard, à Québec. Une plaque commémorative est aujourd'hui fixée au bâtiment.

LL, octobre 2022